

### Un programme gardois pour économiser

**P**ropriétaires occupants, faites des économies d'énergie!

Factures d'énergie importantes, isolation défectueuse, système de chauffage non performant, logement vieillissant... Le Conseil Général et l'ANAH (Agence Nationale de L'Habitat) financent sur le territoire hors agglomération du département le programme *Habiter Mieux*. Il s'agit du dispositif d'aide aux travaux d'amélioration thermique des logements. L'augmentation du coût de l'énergie est un enjeu essentiel pour les années à venir et les travaux réalisés sur les logements peuvent permettre de réduire sensiblement les factures. De nombreux partenaires sont associés à cette démarche: la CARSAT et la MSA au titre des régimes de retraite, la CAPEB et la FFB représentant les artisans et entreprises du bâtiment, EDF et GDF fournisseurs d'énergie ainsi que d'autres associations en lien avec le logement ainsi que les organismes proposant des prêts bonifiés. Ce programme peut vous concerner si vous êtes propriétaire occupant relevant des revenus plafonds tels que définis par l'ANAH dans le tableau ci-dessous.

mération du département le programme *Habiter Mieux*.

Il s'agit du dispositif d'aide aux travaux d'amélioration thermique des logements.

L'augmentation du coût de l'énergie est un enjeu essentiel pour les années à venir et les travaux réalisés sur les logements peuvent

permettre de réduire sensiblement les factures.

De nombreux partenaires sont associés à cette démarche: la CARSAT et la MSA au titre des régimes de retraite, la CAPEB et la FFB représentant les artisans et entreprises du bâtiment, EDF et GDF fournisseurs d'énergie ainsi que

d'autres associations en lien avec le logement ainsi que les organismes proposant des prêts bonifiés.

Ce programme peut vous concerner si vous êtes propriétaire occupant relevant des revenus plafonds tels que définis par l'ANAH dans le tableau ci-dessous.

COMPOSITION DU MENAGE	REVENUS MODESTES
Personne seule	11 614 €
Deux personnes	16 985 €
Trois personnes	20 428 €
Quatre personnes	23 864 €
Cinq personnes	27 316 €
Par pers. Supplémentaire	3 441 €

\* Revenus par an et par foyer.

**C**e nouveau format de bulletin d'informations, nommé maintenant La Gazette de Verfeuil, aux couleurs de l'automne, vous est offert par la municipalité.

Nous appelons tous les habitants de la commune à y participer, à tout âge. C'est vous, habitant de la commune, qui faites de notre village un lieu où il fait bon de vivre. Particuliers, artisans, commerçants, membre d'une association, vous êtes les bienvenus dans nos colonnes pour y relater un fait, un passé, un événement à venir... N'hésitez pas à nous contacter par mail.

Nouveau: si vous souhaitez avoir ce bulletin au format PDF par mail, si vous souhaitez la mise en place d'une communication plus fluide, laissez-nous votre adresse mail pour recevoir en temps réel toutes les informations du village.

**Pour le bulletin, contact: [alexandra.mairieverfeuil@orange.fr](mailto:alexandra.mairieverfeuil@orange.fr)**



**Lettre d'Informations Octobre 2012**

**A**vec cette nouvelle formule du bulletin d'informations, nous souhaitons la bienvenue à Alexandra Petit qui a rejoint l'équipe des employés communaux de notre village.

Cette fin d'année 2012 sera marquée par la cessation de la Communauté des Communes « Garrigues Actives » et la nouvelle Communauté d'Agglomération Gard-Rhonanien qui verra le jour au 1er janvier 2013.

Claudine Lalouette, secrétaire de la communauté des communes va rejoindre les bureaux de l'Agglo à Bagnols-sur-Cèze.

Toute l'équipe municipale lui souhaite une longue carrière prometteuse dans cette nouvelle structure et une bonne intégration avec ses nouveaux collègues de travail.

Une page de notre vie locale se tourne...

Mme Le Maire, Joëlle Champetier





# Informations pratiques

## Accueil de la mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public:

**Lundi: 9h - 12h**  
**Mardi: 9h - 12h**  
**Jeudi: 9h - 12h**  
**Vendredi: 9h - 12h**  
**Samedi : 9 h - 12h**

Mail:mairie.verfeuil064@orange.fr

## Permanence des élus

Madame le Maire reçoit les lundis, mardis et jeudis sur rendez-vous uniquement à partir de 18h.

Pour un rendez-vous avec les adjoints, contactez la mairie pour connaître les disponibilités.

## Numéros Utiles

Mairie: 04.66.72.90.14

### Gendarmerie

Lussan: 04.66.72.90.01  
Uzès: 04.66.22.54.66

## Etat Civil

**Naissance - Jade AJASSE**, le 12 septembre 2012, fille de Eric AJASSE et de Nancy GAZZA.

**Lucas VAYSSETTE**, né le 15 octobre 2012, fils de Benjamin VAYSSETTE et de Marie-Ange VASCOME.

**Décès - Mr Jean BOURBAL**, le 23 août 2012.

**AVIS - Pour Noël, les enfants de 0 à 3 ans récemment installés dans la commune sont priés de se faire connaître en mairie.**

## Déchetterie

Les horaires d'hiver (octobre à mars):

**Du lundi au samedi**

Lundi, mardi, vendredi et samedi:  
9h-11h45

Tous les après-midi: 14h-16h30

Fermée les mercredis et jeudis matins

## En direct de la mairie



**A**lexandra Petit, Adjointe administrative, a rejoint le secrétariat de la mairie depuis le 17 septembre 2012 afin de porter main forte à Chantal Pesenti dans les tâches administratives.

Un plus pour notre petite commune compte tenu du fait qu'Alexandra a une formation juridique et administrative. A 33 ans, elle a repris une activité après son congé parental et a souhaité travailler dans une petite commune.

En effet, le contact avec la population, les démarches administratives, juridiques et de gestion sont les domaines qu'elle traitera. Disponible, elle vous accueille et vous guide dans vos demandes administratives (carte d'identité, permis, carte grise etc...) mais répond également à toutes les questions que vous vous posez. La municipalité lui souhaite la bienvenue dans notre mairie.

Mail:alexandra.mairieverfeuil@orange.fr

# Les dates à noter

## COMMEMORATION

### 11 novembre



**L**e 11 novembre 2012, la municipalité vous donne rendez-vous à 11h30 pour la commémoration du 11 novembre.

Moment de recueillement pour ne jamais oublier ce qui a écrit notre histoire. Ce rassemblement se clôturera par un vin d'honneur qui aura lieu à la salle des fêtes.

## LOTO DE L'ECOLE

### Carton plein



**L**e loto de l'association des Parents d'Elèves aura lieu le 25 novembre 2012. Cette année encore, de nombreux lots seront mis en jeu. Il est prévu 2 cartons pleins, 25 quines et 2 quines pour les

## REPAS DES AINES

### La date est fixée...

**L**e Repas des Aînés aura lieu le samedi 8 décembre 2012 à 12h00 à la salle des fêtes.

Les invitations seront envoyées sous peu aux personnes de 65 ans et plus. Un coupon-réponse sera à renvoyer ou à déposer en mairie afin de confirmer ou non votre présence. Moment convivial de partage et d'amitié, un délicieux repas servi à table et fera le bonheur de tous. Un avant-goût de fête avant les fêtes de fin d'année. Si courant du

mois de novembre, vous ne recevez pas votre invitation, merci de contacter Alexandra à la mairie. Un oubli qui sera vite rectifié afin que vous puissiez tous vous réunir dans une ambiance festive.



## ARBRE DE NOEL

### Les yeux qui brillent

**L**a municipalité convie petits et grands à l'Arbre de Noël. Le rendez-vous est donné pour le vendredi 21 décembre 2012 à la salle des fêtes.

Un grand moment de bonheur pour les enfants de la commune qui auront l'occasion d'être gâtés avant l'heure.

Et puis, les papilles des enfants ne



seront pas en reste! chocolat et goûter viendront clôturer la remise. Comme la venue du Père Noël... Chuuttttt....



# A l'attention des administrés

## ANIMAUX ERRANTS SUR LA COMMUNE

### Stop aux animaux errants dans la commune

**P**ropriétaires de chats et de chiens, merci de bien vouloir respecter la réglementation. Pour les propriétaires de chat, mâle ou femelle, merci de bien vouloir faire le nécessaire pour gérer au mieux la reproduction de vos animaux. En effet, beaucoup trop de chatons errent dans le village, les portées n'étant pas

contrôlées par les maîtres. Il en est de même pour les chiens qui ne sont pas attachés ou qui ne sont pas dans le terrain clos de leur propriétaire. Il est rappelé à toutes fins utiles que la commune de Verfeuil est affiliée à la Société Protectrice des Animaux de Vallérargues (SPA) et qui est elle-même habilitée pour

la saisie et la capture de tout animal errant sur le territoire de Verfeuil, ayant un propriétaire ou non. Il vous est également rappelé que la récupération par un propriétaire d'un animal mis en fourrière est payante. Pour le bien-être de tous, et des animaux en particulier, il est important que les règles soient respectées.

## LISTE ELECTORALE

### Clôture des inscriptions dans 2 mois

**E**tes-vous inscrit(e) sur les listes électorales de la commune?

Si vous avez aménagé dans le village depuis peu, vous avez encore le temps de venir jusqu'au 31 décembre (où une permanence sera prévue en matinée) pour procéder à cette inscription.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



## PASSEPORT

### Formalités à Bagnols s/ Cèze et Laudun

**P**our l'établissement d'un passeport, la demande ne peut se faire en mairie directement. Il faut tout d'abord prendre rendez-vous à Bagnols-sur-

Cèze par téléphone au 04.66.50.50.24 ou à Laudun au 04.66.50.55.50. La liste des documents à fournir est assez complète dont une copie peut être don-

née à la mairie directement afin d'avoir un dossier complet pour ne pas avoir à se déplacer à nouveau. Le passeport biométrique est payant en timbre fiscal:

- 86€ pour les personnes majeures,  
- 42€ pour les mineurs de plus de 15 ans  
- 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

# L'actualité de la commune

## ECOLE

### La réfection de la classe de maternelle

**D**urant le mois d'août 2012, la mairie a profi-

té de l'absence des enfants, encore en vacances scolaires,



pour aménager et rénover la classe de maternelle. La classe ayant vu passé un grand nombre d'enfants, en quelques années, avait besoin d'un petit coup de jeune, du sol au plafond. L'équipe municipale a été appuyée par les emplois d'été de la mairie qui ont œuvré afin que les petites têtes soient accueil-

lies dans une classe toute neuve. Les travaux qui ont été faits avec grand soin sont les suivants: lasurage des charpentes, peintures de l'ensemble des murs, réfection des sols avec pose de dallage pvc, etc... Rien de tel pour qu'un enfant se sente pour le mieux dans ce qui est devenue, sa «seconde maison».

## ECOLE

### Le bilan de la rentrée

**R**entrée scolaire 2012-2013: l'école Les Olivettes ne comptent pas moins de 53 élèves qui sont répartis dans trois classes. Mlle Céline VILLA, directrice de la structure est aussi institutrice des élèves de CE2-CM1-CM2 (17 élèves), Mlle Evelyne BRUN se charge quant à elle

des élèves allant de la Petite section à la Grande section de maternelle (21 élèves) et Mme Anne-Claire CORDIER accueille les enfants des classes de CP et CE1 (15 élèves). Les ATSEM secondent les institutrices et se chargent de l'accueil en garderie et du

temps de repas. Pour cette nouvelle année, les projets scolaires, financés par l'APE, sont nombreux: cinéma avec réalisation d'un film, sorties piscine, spectacles au Cratère d'Alès et visites au musée. De quoi ravir les enfants de l'école qui pourront élargir leur connaissance.

## En Bref

• **Cantine.**- De nouveaux repas sont élaborés par la MARPA afin d'offrir un excellent équilibre alimentaire. Une réunion est prévue le 13 novembre 2012.

• **Nouveau bureau APE.**- cette nouvelle année scolaire, voici le nombre bureau pour l'Association des Parents d'Élèves: Présidente Vanessa HERAUD, vice-présidente Maïté CHAROUSSET, trésorière Alexandra DUVAL, vice-trésorière: Oirda TALBI, secrétaires Marie BRUNEL-JEGOU, vices secrétaires: Joëlle FALGARI, Cindy EDMOND et Anne BOÏ SIMONIN.



# L'actualité de la commune

HOMMAGE A NOS AINES

## Les tout jeunes centenaires de Verfeuil

On peut définir nos trois jeunes centenaires de Verfeuil comme «*les soleils*» du village. Qu'il est bon de pouvoir dialoguer avec eux, de traverser leurs histoires, leurs vies et de s'imbiber de tant de joie et d'envie de vivre.

Dans quelques jours, Mr René PHILIP soufflera ses 100 bougies à la *Maison des Olivettes* entouré de ses proches et du personnel de l'établissement. Mme Karine MOYA, responsable de la structure organise cet évènement



Mr René PHILIP.

avec beaucoup de passion. La municipalité a souhaité leur rendre un hommage bien mérité. Mr PHILIP est né le 9 novembre 1912 à AUBAIS. Il réside à la *Maison Les Oli-*

*vettes* depuis janvier 2012. Il a traversé le siècle, accompagnée de son épouse, qui est «*partie loin*» et a toujours travaillé. «*Je pense que je vis longtemps car je n'ai jamais cessé d'être actif, c'est le secret.*»



Mr Noël VALENTIN.

*Je me demande comment on peut penser à la retraite alors que le travail c'est la vie.* Aujourd'hui encore, il préside le CVS des Olivettes, statut qui lui tient à coeur. Son regret: de voir «*les gens d'aujourd'hui vivre autrement, les jeunes n'ont pas tout compris.*»

Mr Noël VALENTIN est le «*doyen-artiste*». Né le 9 mai 1912, il pratique son art depuis l'âge de 7 ans et en fait profiter les pensionnaires de la maison. Présent depuis sept années,

il reste toujours souriant, crayon ou pinceau à la main. Son studio est son antre où sont exposées une partie de ses oeuvres, les autres étant sur les murs et dans chaque pièce de l'établissement, rendant la chaleur humaine avec laquelle il a peint ses oeuvres. Son parcours: «*j'ai été un peu partout et fait un peu de tout, j'ai toujours avancé.*» Il a d'ailleurs été le chef de famille d'une tribu de 6 enfants. Son état d'esprit: «*je garde le moral et je peins, c'est le secret.*» Bien entouré de sa famille, il est un résidant incontournable et un jeune centenaire rayonnant.

Mme Hélène LARBALESTRIER est la doyenne. A bientôt 102 ans (née le 16 janvier 1911), cette dame prénommée «*PetiteMé*» a un coeur énorme. Belge de coeur, elle fût mariée 53 ans. Une fille et deux petits enfants qui sont toute sa vie font partie de la conversation. Un tel amour familial est

beau. Puis, que dire de sa philosophie



Mme Hélène LARBALESTRIER.

de vie, une sagesse absolue! «*Il faut être gourmet et gourmande mais toujours avoir une bonne alimentation*» et se dire que «*on nous oblige à vivre, alors profitons-en.*»

Sa vie n'a pas toujours été simple, devant travailler dès l'âge de 12 ans, mais, elle clame que «*la misère doit être enterrée*» et que «*si le bonheur n'existe pas, il faut le créer.*»

Passer un moment avec ces trois jeunes centenaires ne peut être écrit en quelques phrases. Il faut le vivre, le ressentir et en tirer une vraie leçon... qui pourrait nous servir, tout nous paraîtrait si simple et si beau... comme la vie.

# A l'attention des administrés

ECOBUAGE

## Nouvelles réglementations concernant l'écobuage

Une nouvelle réglementation est entrée en vigueur, modifiant notamment les dates de déclaration obligatoire en mairie ainsi que certaines périodes d'autorisation de l'écobuage domestique.

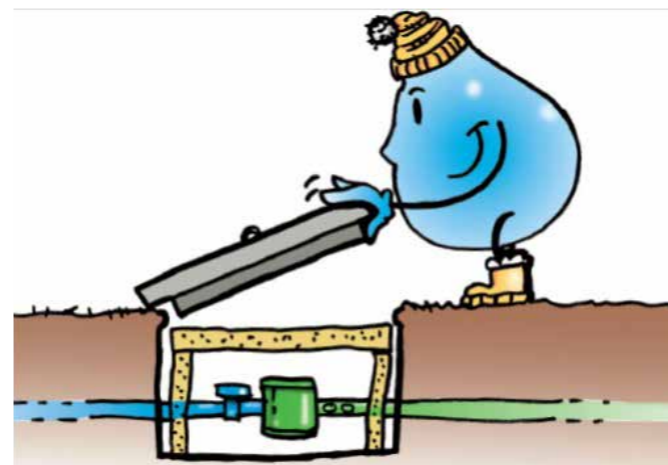
Il suffit de jeter un oeil au tableau ci-après pour savoir s'il est utile ou non de se déplacer à la mairie pour remplir le formulaire de déclaration d'écobuage domestique. Et n'oubliez pas de respecter les normes de sécurité!

Périodes d'autorisation d'incinération	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	15 Juin	Juillet	Août	15 Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	Brûler des végétaux coupés	possible (*) sans déclaration	possible (*) avec déclaration					INTERDIT		possible (*) sans déclaration		
Brûler des végétaux sur pied	possible (*) avec déclaration					INTERDIT		possible (*) sans déclaration				

EAU

## Plus de fuite en hiver

Lors du dernier Conseil Municipal en date du 9 octobre 2012, a été évoquée une fuite d'eau sur une installation du fait d'un problème de canalisation lié au gel de l'hiver dernier. En effet, le froid avait détérioré une canalisation et avait entraîné dans une résidence secondaire, une consommation



importante. Afin que cela ne se reproduise pas dans l'avenir, le Conseil Municipal devrait prendre les mesures nécessaires dans un avenir proche pour que les propriétaires mettent en place un robinet après compteur. Ce système devrait permettre d'éviter les problèmes en cas de grandes vagues de froid et de ne pas recevoir une facture d'eau importante à régler.

Le principe est simple: il suffira d'ajouter à son installation présente un robinet d'après compteur. Tous les propriétaires seront concernés par cette demande, que ce soit pour leur résidence principale, secondaire ou bien mise en location.

Une note d'information sera envoyée sous peu à tous les usagers et un avenant au contrat d'eau établi.